

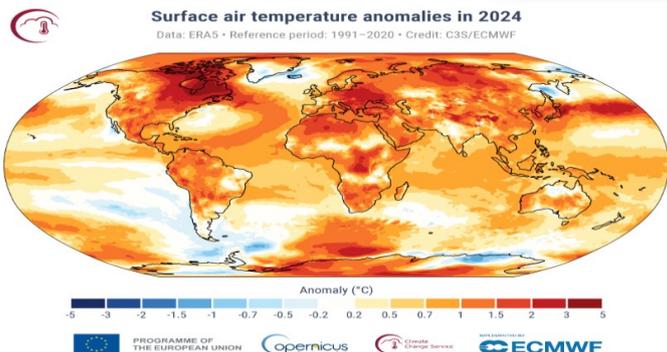
Clim'Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales
1^e SEMESTRE 2025

#27

Rapport mondial sur le climat

Le rapport Copernicus confirme que l'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée, devenant la première année à dépasser le seuil de 1,5°C (par rapport à l'ère préindustrielle) fixé par l'Accord de Paris. Depuis les années 1980, l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, une réalité qui met l'accent sur l'urgence d'agir à tous les niveaux, des collectivités locales aux gouvernements mondiaux.



L'année 2024 aura également été marquée par une intensification des phénomènes climatiques extrêmes en Europe. La tempête Boris, survenue en septembre, a causé des précipitations records sur l'Europe de l'Est. En Espagne, des pluies torrentielles ont entraîné des inondations meurtrières, rappelant la vulnérabilité des infrastructures face à ces événements extrêmes.

L'empreinte carbone des français s'élève à 9,4 tonnes par personne

En 2023, l'empreinte carbone de la France est estimée à 644 Mt CO_{2e}, marquant une baisse de 4,1% par rapport à 2022. Cette réduction ramène l'empreinte carbone individuelle des Français à 9,4 tonnes par personne, contre 10,3 tonnes en 2019 avant la crise sanitaire.

Cependant pour atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050, il faut collectivement baisser les émissions de 6% par an et tous les ans. Cela signifie qu'au niveau individuel, l'empreinte carbone moyenne devra être ramenée à 2 tonnes par personne en 2050.

Plus d'info. : SDES, Carbone 4

Édito du Président



Les records de chaleur et les phénomènes météorologiques nous rappellent l'urgence de renforcer les efforts face au changement climatique. C'est pourquoi une trajectoire pour atteindre « Zéro Emission Nette » en 2050 va être définie dans le cadre de la révision du SCoT. Ce sera aussi l'occasion d'intégrer le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial au SCoT qui deviendra un SCoT-AEC (Air Climat Energie).

Le territoire des Vosges Centrales progresse bien vers l'autonomie énergétique grâce à la mobilisation des acteurs locaux. De nouveaux projets comme la centrale agrivoltaïque à Xertigny, les ombrières sur le parking du Port d'Epinal et sur celui de la piscine de Mirecourt ou la centrale photovoltaïque de Mirecourt en autoconsommation prennent forme.

Les contraintes budgétaires actuelles ne doivent pas ralentir les initiatives des collectivités locales en faveur de la transition énergétique et de la décarbonation.

Je vous souhaite une bonne année 2025, pleine de projets d'énergies renouvelables pour continuer à faire de notre territoire un modèle d'engagement climatique.

Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCoT des Vosges Centrales

Les nouveautés pour les PCAET

Un nouveau décret relatif à l'évolution des PCAET de « nouvelle génération » est attendu au premier semestre 2025. Ce décret devrait inclure la prise en compte de la TRACC (Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique) dans le diagnostic de vulnérabilité, ainsi qu'une liste d'actions communes à toutes les collectivités sur les volets d'adaptation et d'atténuation.

Un nouveau projet agrivoltaïque à Xertigny

S'étendant sur environ 20 hectares, le projet vise à créer des ombrières pour les bovins de la SCEA du Coteau en utilisant des panneaux photovoltaïques de type trackers. L'angle d'inclinaison de ces trackers sera modulable en fonction de l'activité agricole et de la production énergétique. Grâce à cette technologie, la mécanisation des parcelles sera possible pour l'entretien des prairies lorsque les panneaux seront en position verticale. Avec une puissance estimée à 7 MW et une production prévue de 11 GWh/an, l'installation pourrait couvrir la consommation électrique de 2 100 foyers.

Le projet sera raccordé au poste source de La Vôge les Bains à environ 8 km.

Le dépôt de permis de construire est prévu pour fin 2024.

Plus d'info. : Sem Terr'EnR



Echang'EnR, la PMO des Vosges Centrales



Initiée par la SEM Terr'EnR, l'association Echang'EnR permet de faciliter l'autoconsommation collective en créant une unique Personne Morale Organisatrice (PMO).

Une PMO est une entité juridique indispensable pour lancer une opération d'autoconsommation regroupant producteurs et consommateurs pour un partage de l'électricité.

Les avantages de cette nouvelle structure sont de :

- proposer une électricité moins chère aux consommateurs,
- valoriser l'électricité renouvelable produite localement,
- créer du lien entre les acteurs locaux (producteurs et consommateurs),
- sensibiliser aux usages plus sobres et efficaces.

Tout consommateur de type personne morale doit faire une demande pour intégrer cette boucle d'autoconsommation collective, soumise à une évaluation technique et financière par une Commission d'expertise.

En tant que régulateur sur les prix et les volumes, l'association propose un prix mutualisé pour les consommateurs, avec un plafond de 160€/MWh, soit 25% de moins que le prix moyen actuel pour des particuliers.



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges centrales éditée en 200 exemplaires
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat
Réalisation : En interne par l'équipe technique du SCoT des Vosges Centrales

De Mirecourt à Épinal : le photovoltaïque se développe

Deux centrales photovoltaïques sont en cours de construction sur la commune de Mirecourt, l'une sur le parking de la piscine intercommunale sous forme d'ombrière photovoltaïque et l'autre à proximité de la station d'épuration sous forme de centrale au sol.

L'ombrière sur le parking sera composée de 500 m² de panneaux pour une puissance totale de 94 kWc.



L'énergie produite alimentera directement la piscine et couvrira 24% de ses besoins.

Quant à la centrale au sol, beaucoup plus puissante, elle sera équipée de 1 500 m² de panneaux pour une puissance totale d'environ 300 kWc. L'énergie produite sera consommée directement par la station ce qui permettra de couvrir 31% de ses besoins. Le surplus d'énergie sera redistribué via le principe d'autoconsommation collective vers d'autres bâtiments de la collectivité.

Sur le parking du port d'Épinal, des ombrières recouvrent les places de parking.



Au total ce sont 612 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le parking. Ce projet a été porté par la Communauté d'Agglomération d'Épinal pour un coût total d'environ 300 000 € HT.

Dossier CEE



Contrairement aux années précédentes, un seul dépôt est planifié vers la fin de l'année, les dossiers des périodes antérieures à la 5^e période étant normalement clôturés.

Les communes qui prévoient des travaux d'économies d'énergie sont appelées à contacter les services de l'Agglomération d'Épinal pour préparer leur dossier et évaluer la valorisation des travaux.

Pour rappel, seules les factures datant de moins d'un an sont acceptées pour pouvoir déposer les dossiers auprès du Pôle National des CEE.

Contactez dès à présent Vincent Kentzinger au 06.25.86.68.93